



**Fédération
des Eglises Adventistes du septième jour
du Nord de la France**

Association Cultuelle (Loi du 9 déc. 1905)

Déclarée en Préfecture de la Seine (Paris) sous le n°157 748 JO du 26/02/1918

130, boulevard de l'Hôpital

75013 PARIS

BILAN ASSOCIATION 2020

Présenté en euros

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Jean-Marie HALM

COMMISSAIRE AUX COMPTES

6 rue Daniel Schoen - 68200 MULHOUSE - ☎ 03 89 82 46 72 - Fax : 03 89 38 88 14 – E-mail : halm@cogema.experts-comptables.fr

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LA VERIFICATION DES COMPTES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Concernant la

**FEDERATION
DES EGLISES ADVENTISTES DU 7ème JOUR
DU NORD DE LA FRANCE
(Association culturelle - Loi du 9 décembre 1905)
130, Boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS**

**FEDERATION
DES EGLISES ADVENTISTES DU 7ème JOUR
DU NORD DE LA FRANCE
(Association cultuelle - Loi du 9 décembre 1905)**

**130, Boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association FEDERATION DES EGLISES ADVENTISTES DU 7ÈME JOUR DU NORD DE LA FRANCE** relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

a. Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b. Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code

de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport.

III. Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que j'ai apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant.

Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Risque identifié et principaux jugements

Evaluation des créances et produits d'exploitation

(Cf. § « Identification de l'association et périmètre des comptes », ainsi que § « Règles et méthodes comptables de l'Annexe aux comptes annuels »)

Au 31 décembre 2020, les dîmes recueillies s'élèvent à 7 912 902 euros, en diminution de 5,32 % par rapport à l'exercice précédent ; elles représentent près de 94 % du total des produits de la Fédération.

Il est indiqué dans l'Annexe aux comptes annuels au § « Identification de l'association et périmètre des comptes », que « *La Fédération des Eglises Adventistes regroupe l'ensemble des églises et des groupes sur son territoire dont la liste se trouve sur le site internet de la Fédération à l'adresse : www.adventistes.org.*

L'association fédère les églises Adventistes situées sur son territoire et les dîmes des églises locales sont remontées en intégralité dans la comptabilité de la Fédération.

Compte tenu de la part importante de jugement de la direction, j'ai considéré l'évaluation des dîmes et des créances liées à ces produits, comme un point clé de mon audit en raison du caractère significatif de ce poste au regard de l'activité de la Fédération.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Mes travaux ont principalement consisté à :

- Procéder à un examen analytique de l'ensemble des produits et apprécier la variation par rapport à l'exercice précédent,
- Prendre connaissance des dispositifs de conception, d'évaluation et de mise en œuvre des contrôles internes et des contrôles informatiques, des procédures mises en œuvre pour sécuriser la formation, la reconnaissance et les collectes des dîmes ainsi que leur enregistrement en comptabilité,
- Evaluer la méthode de constatation des produits et examiner les principes de comptabilisation retenus,
- Evaluer l'efficacité des contrôles mis en place par la direction entourant l'analyse de la constatation des produits,
- Obtenir les rapports de vérification des églises et contrôler que les valeurs portées à l'actif des comptes au 31 décembre 2020 étaient bien encaissées au cours de l'exercice suivant.

IV. Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressées aux membres de l'association

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- a. il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- b. il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- c. il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- d. il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en

cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- e. il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mulhouse, le 27 Avril 2021

Jean-Marie HALM
Commissaire aux comptes inscrit
À la Compagnie de COLMAR



Annexes



Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	6 473	4 457	2 016	3 400
Autres immobilisations incorporelles	2 952	1 662	1 290	2 952
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 980 137		3 980 137	3 948 402
Constructions	17 983 339	5 650 774	12 332 564	12 464 448
Installations techniques, matériel et outillages industriels	933 350	550 570	382 780	440 354
Autres immobilisations corporelles	228 682	181 864	46 818	55 250
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	3 980 103		3 980 103	3 819 050
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	1		1	1
Prêts				
Autres immobilisations financières	60 909		60 909	75 288
TOTAL I	27 175 944	6 389 327	20 786 617	20 809 144
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	972 564	105 161	867 403	1 059 076
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	8 046 270		8 046 270	7 445 351
Charges constatées d'avance	61 862		61 862	75 133
TOTAL III	9 080 696	105 161	8 975 535	8 579 560
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	36 256 640	6 494 488	29 762 152	29 388 704





Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2020	31/12/2019
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	8 472 103	8 472 103
Fonds propres complémentaires	5 523 801	5 523 801
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	304 798	304 798
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	8 164 288	7 552 496
Excédent ou déficit de l'exercice	416 217	611 792
Situation nette	22 881 206	22 464 990
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	22 881 206	22 464 990
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	946 807	839 641
TOTAL III	946 807	839 641
Provisions		
Provisions pour risques	142 915	40 000
Provisions pour charges	293 665	216 045
TOTAL IV	436 580	256 045
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 985 473	4 412 514
Emprunts et dettes financières diverses	971 387	853 089
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 652	
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	382 781	432 153
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	81 574	113 101
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	26 693	17 172
TOTAL V	5 497 559	5 828 029
Écarts de conversion passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	29 762 152	29 388 704





Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	37 081	20 486
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	7 497	3 377
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	8 067 313	8 531 123
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	39 587	
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	163 482	144 068
Utilisations des fonds dédiés		530
Autres produits	4 444	4 852
TOTAL I	8 319 404	8 704 436
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		637
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 631 580	2 056 116
Aides financières	1 026 171	1 129 333
Impôts, taxes et versements assimilés	106 115	115 750
Salaires et traitements	1 740 707	1 578 699
Charges sociales	780 033	745 784
Dotations aux amortissements et dépréciations	532 030	525 570
Dotations aux provisions	77 620	
Reports en fonds dédiés	107 167	120 042
Autres charges	1 743 723	1 827 012
TOTAL II	7 745 145	8 098 944
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	574 259	605 492
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 582	4 227
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	2 582	4 227
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	45 610	48 096
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	45 610	48 096
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-43 028	-43 869
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	531 231	561 623





Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	60 485	53 110
Sur opérations en capital	37 540	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	98 025	53 110
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	6 840	1 931
Sur opérations en capital		1 010
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	206 200	
TOTAL VI	213 040	2 941
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-115 014	50 169
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	8 420 011	8 761 773
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	8 003 794	8 149 981
EXCÉDENT OU DÉFICIT	416 217	611 792

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		





Identification de l'entité

Préambule

L'exercice clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 est excédentaire de 416 217 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par les dirigeants de l'entité.

Identification de l'entité et périmètre des comptes

La Fédération des Églises Adventistes du Septième Jour du Nord de la France - FEA.N - est une Association Cultuelle fondée à Paris le 26 janvier 1918, conformément à l'article 7 du Décret du 16 août 1901 pris pour l'exécution de la loi du 1er juillet relative au contrat d'association, ainsi qu'à l'article 18, aux cinq derniers paragraphes de l'article 19 et à l'article 20 de la Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'Etat, et déclarée à la Préfecture de la Seine sous le n° 157 748 (J.O. du 26 février 1918).

Siret d'identification : 784 544 207 00011

La Fédération des Églises Adventistes du Septième Jour du Nord de la France est affiliée à l'Union des Fédérations des Églises Adventistes du Septième Jour - UFA, qui elle-même est adhérente à la Fédération Protestante de France - FPF.

La Fédération des Églises Adventistes du Septième Jour du Nord de la France fédère l'ensemble des églises et des groupes sur son territoire dont la liste se trouve sur son site internet : www.adventistes.org

Evènements significatifs intervenus au cours de l'exercice

Crise Sanitaire COVID-19

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire a un impact significatif mais maîtrisé sur son activité depuis mars 2020, sans toutefois que cela ne remette en cause sa continuité de fonctionnement. L'impact sur les dons manuels de l'exercice clos le 31/12/2020 est de -5% par rapport aux dons manuels 2019.

La Fédération ainsi que les églises membres ont mis en action un plan de continuité de l'activité cultuelle en utilisant les mesures suivantes :

- déroulement des cultes en visioconférence lorsque le lieu de culte était frappé de fermeture administrative ou en vue de limiter le nombre de personnes en présentiel ;
- incitation à verser les dons manuels par virements ou en ligne via le site <https://adventisteffn.org>

Evènements post bilan

Néant.





Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 29 762 152 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 416 217 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles : Chapelles & Logements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés par lots de composants, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- Gros œuvre : 5 ans,
- Extérieurs et Techniques : 10 ans,
- Intérieurs : 15 ans,
- Installations électroniques : 25 ans,
- Espaces verts : 80 ans,

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- Logiciels 3 ans,
- Constructions sur sol d'autrui 25 ans,
- Autres immobilisations (agencements, mobilier, matériel) 3 à 15 ans,

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Néant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.





Les autres créances sont essentiellement composées du solde des dimes à recevoir par les églises membres de la Fédération, encaissées début 2021.

Provision pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges ont été constituées à la clôture de l'exercice à hauteur de 142 915 euros. Le détail et la variation de ces provisions sont présentés sur l'annexe "Etat des provisions et dépréciations".

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses ministres du cultes et salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative des individus à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité
 - catégorie sociale : ministre du culte ou salarié
 - hypothèse de progression de la masse salariale : 1 %
 - taux de rotation prévisionnel du personnel : 1 %
 - taux de charges sociales : 41 % pour les ministres du culte et 52 % pour les salariés
- taux d'actualisation retenu à 0.44 % selon l'indice Willis Towers Watson au 31/12/2020.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 293 665 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 946 807 euros.

Le détail et la variation de ces fonds dédiés sont présentés sur l'annexe "Variation des fonds dédiés et reportés".

Emprunts

Au cours de l'exercice, l'entité n'a pas souscrit de nouvel emprunt.

Toutefois, sur l'emprunt souscrit auprès de La Banque Postale en janvier 2020 pour un montant de 1 700 000 euros, il a été débloqué au cours de l'exercice 2020 un montant de 54 649 euros dont l'amortissement ne débutera qu'à compter d'août 2020, sur 10 ans.

Contributions volontaires en nature

Conformément aux recommandations formulées par la Fédération Protestante de France et par l'Union des Fédérations Adventistes :

La Fédération reconnaît toute l'importance de l'engagement bénévole des femmes et des hommes qui se mobilisent dans le cadre de son activité. Cet engagement gratuit relève de la grâce prêchée par l'Eglise et constitue une offrande.

La mise en place des outils de décompte d'heures et l'établissement des bases monétaires de la valorisation du temps des bénévoles contreviennent à la nature profonde de cet engagement.

En conséquence, et conformément à l'article 211-4 du règlement ANC 2018-06, aucune valorisation au titre des contributions volontaires en temps des bénévoles n'est effectuée.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2020 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et ministres du culte rémunérés de la Fédération, s'élève à 89 814 euros. Ces rémunérations comprennent les caractéristiques suivantes :

	Rémunérations	Avantages en nature
Montant total	82 144 €	7 670 €





Variation des fonds propres

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	13 995 903				13 995 903
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	304 798				304 798
Report à nouveau	7 552 496		611 792		8 164 288
Excédent ou déficit de l'exercice	611 792	611 792	416 217		416 217
Situation nette	22 464 990	611 792	1 028 009		22 881 206
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	22 464 990	611 792	1 028 009		22 881 206





Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 425		
TOTAL	9 425		
Terrains	3 948 402		31 735
Constructions : - Sur sol propre	16 782 396		300 825
- Sur sol d'autrui	146 515		
- Générales, agencements et aménagements constructions	751 003		2 600
Installations : - Techniques, matériel et outillage	926 522		10 275
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel : - De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	236 826		15 518
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	3 819 050		174 845
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	26 610 714		535 797
Participations évaluées par mise en équivalence			
- Participations			
Autres : - Titres immobilisés	1		
Prêts et autres immobilisations financières	75 288		4 511
TOTAL	75 289		4 511
TOTAL GÉNÉRAL	26 695 427		540 308

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			9 425	
TOTAL			9 425	
Terrains			3 980 137	
Constructions : - Sur sol propre			17 083 220	
- Sur sol d'autrui			146 515	
- Gales, agencements et aménagt. const.			753 603	
Installations : - Techniques, matériel et outillage	3 447		933 350	
- Gales, agencements et aménagt. divers				
Matériel : - De transport				
- De bureau et informatique, mobilier	23 662		228 682	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	13 792		3 980 103	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL		40 901	27 105 609	
Participations évaluées par mise en équivalence				
- Participations				
Autres : - Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		18 890	60 909	
TOTAL		18 890	60 910	
TOTAL GÉNÉRAL		59 791	27 175 944	





Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 072	3 047		6 119
TOTAL	3 072	3 047		6 119
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre	4 758 795	404 065		5 162 860
- Sur sol d'autrui	62 321	9 667		71 988
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	394 350	21 576		415 926
Installations techniques, matériel et outillage industriel	486 168	66 077	1 675	550 570
Installations générales, agencements et aménagements divers	181 576	21 735	21 447	181 864
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	5 883 210	523 120	23 122	6 383 208
TOTAL GÉNÉRAL	5 886 283	526 167	23 122	6 389 327

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				





Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges	40 000	102 915		142 915
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	216 045	77 620		293 665
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	256 045	180 535		436 580

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation		105 161		105 161
TOTAL III		105 161		105 161
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	256 045	285 696		541 741
- D'exploitation		83 484		
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles		202 212		





Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	60 909	60 909	
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	691	691	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées	55 507	55 507	
Débiteurs divers	916 367	916 367	
Charges constatées d'avance	61 862	61 862	
TOTAL	1 095 335	1 095 336	

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine	206	206		
- A plus d'1 an à l'origine	3 985 267	643 904	1 932 529	1 408 834
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	49 652	49 652		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	182 836	182 836		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	190 796	190 796		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 150	9 150		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées	971 387	971 387		
Autres dettes	81 574	81 574		
Produits constatés d'avance	26 693	26 693		
TOTAL	5 497 559	2 156 196	1 932 529	1 408 834





Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 120	1 695
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 000	
Dettes fiscales et sociales	263 284	262 542
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 469	51 710
TOTAL	319 873	315 948

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 120	1 695
16884001 Intérêts courus non échus	6 120	
51810001 Interets et com courus a payer		1 695
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 000	
40800001 Four Factures non parvenues	33 000	
Dettes fiscales et sociales	263 284	262 542
42810001 Avances pasteurs CG 2020		42 780
42820001 Dettes provisionnees pour cp	182 836	153 710
43820001 Charges sociales sur congés payés	80 448	66 052
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 469	51 710
46860001 Charges à payer	17 469	51 710
TOTAL	319 873	315 948





Produits à recevoir
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	13 399	28 419
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		577
TOTAL	13 399	28 996

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	13 399	28 419
46870001 Produits à recevoir	13 399	28 419
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		577
51880001 Intérêts courus à recevoir		577
TOTAL	13 399	28 996





Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2020	31/12/2019
Produits :	- D'exploitation	26 693	17 172
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		26 693	17 172

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2020	31/12/2019
Charges :	- D'exploitation	61 862	75 133
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		61 862	75 133





Détail du résultat exceptionnel

RESULTAT EXCEPTIONNEL	Solde
Produits exceptionnels	
77180000 - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELLES	60 485
Régularisation cotisations patronales prévoyance 2019	39 650
Régularisation abattement taxe sur le salaires 2019	20 835
77880001 - Produits exceptionnels divers	37 540
Solde "liquidation" Eglise Paris V	37 540
TOTAL DES PRODUITS (I)	98 025
Charges exceptionnelles	
67140001 - CRÉANCE DEVENUE IRRÉCOUVRABLE	6 840
68750001 - DOTATIONS AUX PROVISIONS EXCEP.	102 915
Provision litige Villejuif	25 000
Provision litige Etampes	38 000
Provision litige Urssaf	39 915
68760001 - DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS EXCEP.	99 297
Eglise de Saint Brieuc - Risque non reversment dimes	99 297
68710000 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS EXCEP.	3 988
Eglise de Saint Brieuc - Risque non reversment dimes	
TOTAL DES CHARGES (II)	213 040
RESULTAT EXCEPTIONNEL (I - II)	-115 014





Ventilation des ressources d'exploitation

Dons manuels	8 067 313
Legs - Assurances vie	39 587
Produits des activités annexes	37 081
Contributions diverses reçues	7 497
Produits divers de gestion courante	4 444
Transferts de charges	163 482
TOTAL	8 319 404



**Détail des legs, donations et assurance-vie**

Produits	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	39 587
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
TOTAL	39 587

Charges	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
TOTAL	

SOLDE DE LA RUBRIQUE	39 587
-----------------------------	---------------





Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
Fonds dédiés fonctionnement	4 455					4 455	
Fonds dédiés achats locaux	452 611	67 648				520 259	
Fonds dédiés ADAP	376 003	39 519				415 522	
Fonds dédiés sur legs	6 572					6 572	
TOTAL	839 641	107 167				946 808	
TOTAL GÉNÉRAL	839 641	107 167				946 808	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				





Engagements financiers

Engagements donnés

Emprunt auprès de la BNP Paribas :

Un privilège de prêteur a été donné le 01/12/2015 par la Fédération à la Banque BNP Paribas en garantie de l'emprunt souscrit pour l'acquisition du bâtiment de Villiers Le Bel.

Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 268 365 euros.

Emprunt auprès de La Banque Postale :

Un hypothèque de 1er rang a été donnée par la Fédération à La Banque Postale en garantie de l'emprunt souscrit le 01/10/2018 pour la rénovation du bâtiment sis au 130 Boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris.

Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 1 159 723 euros.

Emprunt auprès de l'EUD :

Une garantie solidaire a été donnée par acte sous seing privé le 17/10/2019 à la Division Intereuropéenne de la Conférence Générale de l'Eglise Adventiste du Septième Jour au titre de l'emprunt contracté pour le financement de la rénovation du bâtiment sis au 130 Boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris.

Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 2 496 410 euros.

Emprunt auprès de La Banque Postale :

Un hypothèque de 1er rang a été donnée par la Fédération à La Banque Postale en garantie de l'emprunt souscrit en janvier 2020 pour la rénovation du bâtiment sis au 130 Boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris.

L'hypothèque porte sur une somme en principal de 1 700 000 euros.

Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 54 649 euros, soit à hauteur des fonds débloqués à cette date.

Engagements reçus

Emprunt auprès de l'EUD :

En date du 17/01/2019, l'UFA s'est portée caution solidaire de la FEA.N à l'égard de l'EUD afin de garantir le prêt de 3 000 000 € consenti par cette dernière à la FEA.N.

Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 2 496 410 euros.





Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	18 000
Conseils et prestations de services	
TOTAL	18 000





Effectifs

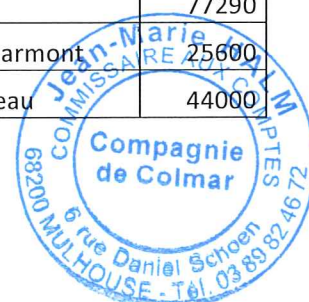
Catégorie	Effectifs	Dont		E.T.P.
		Femmes	Hommes	
Ministres du culte	49	3	46	48,33
Salariés (personnel administratif)	13	9	4	13,00
Total	62	12	50	61,33





Inventaire des chapelles et logements

CHAPELLES				
N° ORDRE	NOM DE L'ÉGLISE	NATURE DU BIEN	ADRESSE	CODE POSTAL
1	ANGERS	CHAPELLE	5 avenue Turpin de Crissé	49100
2	BAGNEUX	CHAPELLE	208 avenue Aristide Briand	92200
3	BAGNOLET	CHAPELLE	142 avenue Gambetta	93170
4	BESANÇON	CHAPELLE	40 rue Trey	25000
5	BOULOGNE-SUR-MER	CHAPELLE	Allée de l'Alma, Bâtiment Alma II	62200
6	BOURGES	CHAPELLE	163 chemin de Villeneuve	18000
7	CAEN	CHAPELLE	20 rue de Québec	14000
8	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	CHAPELLE	10 chemin Latéral-du-Nord	94500
9	CHARTRES	CHAPELLE	52 rue du Grand-Faubourg	28000
10	CHÂTELLERAULT	CHAPELLE	47 boulevard Victor Hugo	86100
11	CRÉTEIL	CHAPELLE	1 rue Tirard	94000
12	DIJON	CHAPELLE	26 boulevard de l'Université	21000
13	DRANCY	CHAPELLE	260 avenue Jean Jaurès	93700
14	DREUX	CHAPELLE	35 rue Parisis	28100
15	DUNKERQUE	CHAPELLE	350 rue de la Samaritaine	59140
16	ENGLEFONTAINE	CHAPELLE	45 rue Victorien Cantineau	59530
17	ÉPINAL	CHAPELLE	14 rue Roland Thiery	88000
18	ÉVRY	CHAPELLE	2 allée du Père Duchêne	91000
19	FÉCAMP	CHAPELLE	Route de Valmont, Sente-Magnan	76400
20	FONTAINEBLEAU	CHAPELLE	12 rue de Fleury	77300
21	FRANCONVILLE	CHAPELLE	79 chemin Jules César	95130
22	GUEBWILLER	CHAPELLE	129 rue Théo Deck	68500
23	IVRY SUR SEINE	CHAPELLE	25 rue Christophe Colomb	94200
24	LE HAVRE	CHAPELLE	58 rue Lord Kitchener	76600
25	LE MANS	CHAPELLE	14 rue Cauvin	72000
26	LE MEE SUR SEINE	CHAPELLE	1 Place Nobel	77350
27	LILLE	CHAPELLE	11 rue des Débris Saint Etienne	59000
28	MAISON DE L'ESPERANCE ¹	CHAPELLE	13 rue Gracieuse	75005
29	MANTES LA JOLIE	CHAPELLE	15 rue du Docteur Roux	78200
30	MITRY-MORY	CHAPELLE	2 rue Henri Vidal	77290
31	MONTBÉLIARD	CHAPELLE	8 rue du Manège, Vieux Charmont	25600
32	NANTES	CHAPELLE	42 boulevard Auguste Peneau	44000





N° ORDRE	NOM DE L'EGLISE	NATURE DU BIEN	ADRESSE	CODE POSTAL
33	NEUILLY-SUR-SEINE	CHAPELLE	81 boulevard Bineau	92200
34	ORLÉANS	CHAPELLE	5 rue du 19 Mars 1962, St-Jean-de-Braye	45800
35	PARIS-SUD ²	CHAPELLE	130 boulevard de l'Hôpital	75013
36	PARIS-SUD-EST	CHAPELLE	96 rue des Grands Champs	75020
37	PIERREFITTE	CHAPELLE	1 rue Jules Châtenay	93380
38	POITIERS	CHAPELLE	22 rue Serge Rouault	86000
39	PUISEUX-PONTOISE	CHAPELLE	2 route Nationale (RN14)	95650
40	RENNES	CHAPELLE	19 boulevard Marbeuf	35000
41	ROUEN	CHAPELLE	60 rue Pierre Renaudel	76100
42	SAINT-CLAUDE	CHAPELLE	22 rue des Etapes	39200
43	SAINT-MALO	CHAPELLE	52 rue des Cosnes	35400
44	SAVIGNY-LE-TEMPLE	CHAPELLE	16 rue Alfred de Musset	77176
45	TOURS	CHAPELLE	74 rue Léon Boyer	37000
46	VERSAILLES	CHAPELLE	22 rue des Réservoirs	78000
47	VILLIERS-LE-BEL	CHANTIER	5 avenue des Erables	95400

¹ Lieu de culte utilisé par l'église adventiste Hispanophone de la Fédération

² Chapelle en travaux : les membres de Paris-Sud se réunissent dans un lieu loué par cette église, à Villejuif.

LOGEMENTS ET AUTRES				
N° ORDRE	NOM DU BIEN	NATURE DU BIEN	ADRESSE	CODE POSTAL
1	ANGERS	APPART.	5 avenue de Crissé	49100
2	BOURG-LA-REINE	APPART.	28 rue Yvonne	92340
3	CACHAN	MAISON	9 rue des Amandiers	94230
4	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	APPART.	22-26 boulevard Jules Guesde	94500
5	FONTENAY-AUX-ROSES	APPART.	9 rue des Potiers	92260
6	FRANQUEVILLE-ST-PIERRE	MAISON	10 square des Hauts Pommiers	76520
7	LE HAVRE	APPART.	56 rue Lord Kitchener	76600
8	LE MÉE-SUR-SEINE	MAISON	138 rue Montesquieu	77350
9	ROUEN (Radio La Sentinelle)	MAISON	56, rue Pierre Renaudel	76000
10	SAINT-MALO (Radio Parole de vie)	APPART.	9-11 boulevard Léonce Demalvilain	35400
11	SIEGE FEA.N	BUREAUX	130 boulevard de l'Hôpital - Paris	75013



**Locaux loués par la Fédération France Nord ou mis à sa disposition**

CHAPELLES				
N° ORDRE	NOM DE L'ÉGLISE	NATURE DU BIEN	ADRESSE	CODE POSTAL
1	ALFORTVILLE Roumains	CHAPELLE	8 rue du groupe Manouchian	94140
2	AMIENS	CHAPELLE	Egl. Réf. de France - 19 rue Jean Calvin	80000
3	ARNOUVILLE (Groupe Ghanéens)	SALLE	5 avenue de la Concorde	95400
4	AUBERVILLIERS	SALLE	26 rue du Moutiers	93300
5	BEAUVAIS (Groupe)	CHAPELLE	Église Protestante Unie - 95 rue St Pierre	60000
6	BLOIS (Groupe)	CHAPELLE	Église Protestante Réformée - 30 rue des Minimes	41000
7	BREST	CHAPELLE	85 rue Quimper	29200
8	CHAMBLY (Groupe)	SALLE	6 rue Léonard de Vinci	60230
9	CHARENTON-LE-PONT (Lusophones)	CHAPELLE	12 rue Guérin - Charenton-le-Pont	94220
10	CHATEAUROUX (Groupe)	SALLE	Salle Jeannine Blanchet - 167 rue Ratouis de Limay	36000
11	CHÂTENAY MALABRY	CHAPELLE	36 rue du Jean Longuet	92290
12	CHEVILLY-LARUE	CHAPELLE	15 rue de l'Adjudant-Chef Dericbourg	94550
13	CHOISY-LE-ROI	CHAPELLE	Église Apostolique - 5 rue de l'Est	94600
14	COLMAR – SME ³	CHAPELLE	19 rue Saint-Joseph	68000
15	COULOMMIERS	CHAPELLE	Egl. Réf. de France - 19 rue Patras	77120
16	CREIL	CHAPELLE	10 rue Charles Somasco	60100
17	COURBEVOIE (Groupe)	CHAPELLE	40, rue du 22 septembre	92400
18	DAMMARIE-LES-LYS	CHAPELLE	69 avenue Maréchal Foch	77190
19	DIEPPE	CHAPELLE	Espace Théo. Monot - 76 rue de la Barre	76200
20	DORDIVES	CHAPELLE	17 bis avenue de Lyon	45680
21	ELANCOURT	CHAPELLE	Rue des Jonquilles	78990
22	HOUILLES (Grp. Russophone)	CHAPELLE	Temple Prot. - 47 rue Camille Pelletan	78800
23	JOINVILLE-LE-PONT (Philippins)	CHAPELLE	81 Quai de la Marne	94340
24	LA FÈRE (Ex Chauny)	CHAPELLE	12 rue du Général de Gaulle	02800
25	LONS-LE-SAUNIER (Groupe)	SALLE	Eglise Luthérienne, 24 Place Bichat	39000
26	MEAUX	CHAPELLE	55 avenue Henri Dunant	77100
27	METZ	CHAPELLE	4 bis avenue de Lattre de Tassigny	57000
28	MONTAIGU	SALLE	Centre de formation « Institut MESLAY », La Guyonnière	85600



N° ORDRE	NOM DE L'ÉGLISE	NATURE DU BIEN	ADRESSE	CODE POSTAL
29	MORSANG-SUR-ORGE	CHAPELLE	Église Ev. Bapt - 56 avenue Salvador Allende	91390
30	MULHOUSE – SME ³	CHAPELLE	23 Grand'rue	68100
31	MUNSTER – SME ³	CHAPELLE	93a chemin du Solberg	68140
32	NANCY – SME ³	CHAPELLE	46 rue Stanislas	54000
33	NIORT (Groupe)	CHAPELLE	Temple Év. Baptiste - 17 rue de l'Herse	79000
34	NOISY-LE-GRAND (Ex Villejuif)	SALLE	12 Place Georges Pompidou	93160
35	OBERHOFFEN – SME ³	CHAPELLE	Impasse des Prunes	67240
36	PANTIN Roumains	CHAPELLE	56 rue Jules Aufret	93500
37	PARIS V Anglophones	CHAPELLE	24 rue Pierre Nicole	75005
38	PARIS V (Hispanophone)	MDE	13, rue Gracieuse	75005
39	PARIS VII Roumains Grenelle	CHAPELLE	106 rue de Grenelle	75007
40	PARIS XIII ERF (Roumains d'expression française)	CHAPELLE	172 boulevard Vincent Auriol	75013
41	PARIS XVI Roumains Trocadéro	CHAPELLE	19 rue Contanbert	75016
42	PARIS XV (groupe sud-coréen)	CHAPELLE	105 rue de l'Abbé Groult	75015
43	PLÉDRAN (Saint-Brieuc)	CHAPELLE	6 rue Charles de Gaulle	22960
44	PROVINS	CHAPELLE	16 avenue André Malraux	77160
45	REIMS	CHAPELLE	20 rue de l'Île de France, Tinquieux	51100
46	SAINT-CLOUD Malgaches	CHAPELLE	Église Réformée - 1 avenue du Prê d'Orient, La Celle-Saint-Cloud	78170
47	SAINT-DENIS (Ex Epinay)	CHAPELLE	29 boulevard de Carnot	93200
48	SAINT-DENIS Ghanéens	CHAPELLE	71-73 rue de la Briche	93000
49	SAINT-DIÉ	CHAPELLE	21 rue Saint Charles	88100
50	VILLENEUVE-ST-GEORGES (Tamouls)	CHAPELLE	33 Avenue de Valenton	94190
51	SARCELLES (Groupe)	SALLE	11, rue des Sauvagnes	95200
52	SENART (Groupe)	MAISON		
53	SENS (Groupe)	MAISON	3, rue Boileau	89100
54	STRASBOURG – SME ³	CHAPELLE	5 boulevard d'Anvers	67000
55	STRASBOURG – SME ³ (Groupe Ghanéens)	SALLE	4 rue Schumann	67000
56	TROYES	CHAPELLE	40 boulevard Jules Guesde	10000
57	VANNES	SALLE	4 rue Frères Lumière	56000
58	VILLEJUIF (Paris-Sud)	SALLE	ZAC Les Petites Bruyères - 11-13 rue Auguste Perret	94800
59	VINCENNES Roumains	CHAPELLE	14 rue de la Fraternité	94300

³ Société Missionnaire de l'Est